

## Un Français sur trois est membre d'une association

Insee Première, dans son n° 1 327 de décembre 2010 <sup>(1)</sup>, précise qu'en 2008, en France, près de 16 millions de personnes, âgées de 16 ans ou plus, adhèrent à au moins une association. Cela représente ainsi approximativement un tiers de la population. L'enquête de l'Insee permet d'établir le profil des membres et le type d'associations dans lesquelles ils s'engagent.

Les associations sportives, culturelles et de loisirs prédominent : on y dénombre plus de la moitié des adhésions. Le taux est supérieur chez les hommes (36 %, contre 30 % chez les femmes). Cette différence peut s'expliquer par la forte présence d'hommes dans les associations prédominantes, comme le sport. Cependant, les femmes adhèrent en nombre dans les associations à but social (3<sup>e</sup> âge, défense des droits et intérêts communs, comme les associations de parents d'élèves).

### Un taux d'adhésion en corrélation avec l'âge

Le nombre de membres augmente en fonction de leur âge : le taux d'adhésion est de 26 % chez les 16-24 ans et il passe à 37 % chez les 60-74 ans (mais il diminue après 75 ans). En outre, un jeune adhère sur cinq, avant 40 ans, appartient à plusieurs associations, contre un sur trois après 40 ans. Cependant, certaines associations attirent plus les jeunes, comme les associations sportives (17 % des 16-24 ans).

L'Insee souligne que les communes rurales présentent une vie associative dense, principalement compte tenu des clubs du 3<sup>e</sup> âge fortement représentés et de la volonté, par le biais des associations, de répondre à des besoins locaux...

### L'influence du parcours sur l'adhésion

Le fait d'avoir un emploi ou d'être retraité incite à s'engager car les taux d'adhésion sont respectivement de 35 % et 34 %, contre 17 % chez les chômeurs. L'Insee met en évidence le grand nombre des cadres parmi les membres d'une association. Ils sont proportionnellement les plus nombreux quel que soit le type d'association (sauf les loisirs).

L'engagement progresse avec le niveau de diplôme. Ainsi, 45 % des diplômés du supérieur adhèrent à une association contre 18 % des non diplômés. Une exception subsiste au niveau des clubs du 3<sup>e</sup> âge

N° 1327 - DÉCEMBRE 2010

**Vie associative :  
16 millions d'adhérents en 2008**

Frédéric Luczak et Fella Nabli, division Conditions de vie des ménages, Insee

INSEE  
PREMIERE

**E**n 2008, un tiers des personnes de 16 ans et plus, soit 15,8 millions de personnes, sont membres d'au moins une association. En prenant en compte les adhésions multiples, les associations totalisent environ 21 millions d'adhésions. Quatre grandes catégories d'associations prédominent : le sport, les activités de 3<sup>e</sup> âge, la culture, les loisirs. Les hommes sont majoritaires et adhèrent plus aux associations sportives, de loisirs ou en lien avec la vie professionnelle, tandis que les femmes privilégient les associations à but social (3<sup>e</sup> âge et défense de droits et d'intérêts communs). L'adhésion progresse avec l'âge et culmine entre 60 et 75 ans. Elle est également plus fréquente parmi les personnes diplômées, les cadres, les professions intermédiaires et les personnes les plus aisées. Être adhérent est plus rare dans les grandes agglomérations. Enfin, plus de la moitié des adhérents participent bénévolement aux activités de l'association.

La qualité de la vie est une notion qui intègre comme composante principale le revenu, car il permet d'accroître la quantité et la qualité des produits consommés, mais aussi la santé, l'emploi, les relations familiales, les contacts sociaux ou encore l'implication dans la vie de la cité. La participation associative relève des deux derniers composantes. Adhérer à une association permet non seulement d'accroître ses contacts sociaux (clubs du 3<sup>e</sup> âge) mais aussi de s'engager (associations de défense de droits, action sanitaire et sociale) ou d'assumer des fonctions de responsabilité (poste de président ou de trésorier par exemple).

En 2008, un tiers des personnes de 16 ans et plus en France métropolitaine font partie d'au moins une association ou syndicat, soit 15,8 millions de personnes. Ce niveau est identique à celui observé en 2006. En raison des adhésions multiples, les associations totalisent 21 millions d'adhésions. Comme par le passé, le paysage associatif français se caractérise par la prédominance des associations sportives, culturelles et de loisirs, qui représentent plus de la moitié des adhésions.

Le taux d'adhésion n'est que de 2,5 % pour les associations de défense de droits et d'intérêts communs (associations de parents d'élèves, de consommateurs etc.), et de 4,1 % pour les associations à caractère sanitaire, social ou humanitaire (tabeau 1).

Tous types d'associations confondus, les hommes adhèrent plus aux associations que les femmes : 36,6 % contre 29,9 %, ils se distinguent de préférence vers les associations sportives, de loisirs et les associations en lien avec leur vie

La qualité de la vie est une notion qui intègre comme composante principale le revenu, car il

**1** Taux d'adhésion selon l'âge et le sexe pour certains types d'associations en 2008

	Ensemble	Action sanitaire et sociale ou humanitaire et caritative	Sport	Culture	Loisirs	Défense de droits et d'intérêts communs	Clubs de 3 <sup>e</sup> âge, de loisirs et de loisirs	Syndicat, groupement professionnel**
Sexe								
Hommes	36,6	3,5	15,4	6,5	5,0	2,2	10,7	8,1
Femmes	29,9	4,6	9,5	6,3	4,5	2,7	10,7	6,5
Âge								
16-24 ans	26,3	2,1	17,1	4,6	2,7	0,7	-	1,9
25-39 ans	32,7	3,4	14,1	5,4	3,2	3,3	-	8,6
40-59 ans	34,4	4,0	12,7	6,0	5,0	3,0	-	11,8
60-74 ans	36,9	6,0	10,7	8,7	7,9	2,9	-	7,8
75 ans et +	27,6	3,4	4,0	3,6	4,5	1,5	13,6	1,7
Ensemble	32,5	4,1	12,3	5,9	4,7	2,5	9,6	7,2

Source : France métropolitaine, "Personnes de 16 ans et plus adhérant à une association", personnes occupant un emploi, clubs ou retraités. Date : 1<sup>er</sup> mai, enquête 2007 de l'INSEE.



compte tenu du fait qu'autrefois la proportion de bacheliers était plus faible. Enfin, l'adhésion augmente avec le niveau de vie (sauf également pour les clubs du 3<sup>e</sup> âge où la tendance s'inverse) : 21 % des personnes les moins aisées s'engagent, contre 45 % des plus aisées.

Parmi l'ensemble des adhérents, près de 8 millions sont bénévoles en 2008 (c'est-à-dire qu'ils rendent des services sans être rémunérés). Là aussi, on compte plus d'hommes (58 % des adhérents) que de femmes (52 %). L'implication bénévole la plus forte reste entre 40 et 59 ans avec 67 % d'hommes et 57 % de femmes adhérent(e)s-bénévoles.

<sup>(1)</sup> - « Vie associative : 16 millions d'adhérents en 2008 », Insee Premières n° 1327, décembre 2010 [http://www.insee.fr/fr/ffc/ipweb/ip1327/ip1327.pdf].